MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

FLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN 2021 **CANTON D'HURIGNY**

Carine LALANNE

Patrick **DESROCHES**



REMPLAÇANTE Agnès **BLANC**



REMPLAÇANT Vincent **FAGUET**

Madame, Monsieur,

A l'occasion des élections départementales des 20 et de notre canton. Renforcer l'attractivité de notre canton d'Hurigny. C'est un canton que nous connaissons de vie de chacun constitueront nos priorités. bien et dans lequel nous vivons depuis longtemps.

Depuis 2015, le Département présidé par André ACCARY a beaucoup agi, avec sa majorité, pour les 28 communes du canton.

Issus de la société civile, nous nous engagerons à défendre avec force et conviction le développement économique, viticole, touristique, sportif et culturel

27 juin 2021, nous avons décidé d'être candidats dans le territoire, accompagner nos aînés, améliorer le cadre

Dans le contexte actuel, vous pourrez compter sur notre totale mobilisation pour être au plus près des habitants, des élus, des acteurs économiques et associatifs.

Nous serons vos représentants au Conseil Départemental pour porter les projets et construire l'avenir de notre beau canton. Ensemble pour vous être utile!





Carine
LALANNE
CANDIDATE
48 ans
Réside à HURIGNY
Conseillère principale
d'éducation
en collège



Patrick
DESROCHES
CANDIDAT
54 ans
Responsable informatique
Maire de VIRÉ



Agnès BLANC REMPLAÇANTE 53 ans Consultante en démarche qualité Conseillère municipale de LUGNY



Vincent FAGUET REMPLAÇANT 52 ans Chef de marché Maire de SENOZAN

NOS ENGAGEMENTS

SANTÉ / Créer une antenne du Centre de Santé départemental dans le nord du canton. Poursuivre le recrutement de médecins généralistes et assurer dès 2021 l'arrivée des médecins spécialistes

AUTONOMIE / Favoriser le maintien à domicile de nos aînés, revaloriser et rendre attractif le métier d'aides à domicile, étendre les projets d'habitat inclusif

PLAN ENVIRONNEMENT 2020-2030 / Contribuer à la plantation de 600 000 arbres dans le département et à la réalisation de haies sur notre canton pour la préservation des écosystèmes

SPORT ET CULTURE / Créer un service départemental pour accompagner et soutenir les associations culturelles et les clubs sportifs de notre canton (recherche de financements, aides juridiques, etc.) / Nouveau gymnase à Lugny

COLLÈGES / Poursuivre la rénovation du collège de Lugny dans le cadre du plan éco collèges

INFRASTRUCTURES / Créer un giratoire à Prissé à la sortie du supermarché et réaliser le pont Jacques Chirac entre Pont-de-Vaux et Fleurville

THD / Achever en 2023 l'installation de la fibre optique sur notre canton

SÉCURITÉ / Poursuivre les plans d'investissement pour les pompiers professionnels et volontaires / Aider les communes intéressées à se doter de la vidéoprotection

TOURISME / Conforter l'attractivité touristique de la Saône-et-Loire avec "Route 71"/ Développer l'oenotourisme / Implanter des cheminements doux dans certaines communes dont Azé

AGRICULTURE ET VITICULTURE / Valoriser la filière et les circuits courts dans la restauration collective/ lutter contre les conséquences des aléas climatiques / Renforcer les dispositifs de replantation des vignes et de lutte contre les maladies de la vigne

BUDGET / Ne pas augmenter les impôts tout en continuant à investir pour l'avenir



Le mot d'André ACCARY

epuis 2015, avec la majorité départementale, nous avons toujours agi en respectant la même ligne de conduite : réaliser ce que nous promettons, n'oublier aucun territoire, faire preuve de bon sens et de pragmatisme dans nos décisions, tout en veillant à garder une gestion saine de nos finances départementales pour ne pas augmenter les impôts.

epuis 2015, avec la majorité départementale, nous avons toujours agi nombreux résultats pour la Saône-et-Loire. en respectant la même ligne de Avec les crises sanitaire, économique, sociale conduite : réaliser ce que nous que nous traversons, le Département aura de ns, n'oublier aucun territoire, faire nombreux défis à relever dans les années à venir.

Vous pouvez faire confiance à Carine LALANNE et Patrick DESROCHES pour y faire face et répondre à vos préoccupations du quotidien dans votre canton.

André ACCARY

Président du Département de Saône-et-Loire

LES 20 ET 27 JUIN, **VOTEZ ET FAITES VOTER**Carine LALANNE et Patrick DESROCHES

PROCURATION Pensez-y!

Avec la crise sanitaire, une personne peut être désormais porteuse de 2 procurations. RDV sur **maprocuration.gouv.fr** ou au commissariat, gendarmerie ou tribunal le plus proche de chez vous si vous êtes absent les 20 ou 27 juin prochains.